

## EN BREF

- **05 mai** – Assurance individuelle : à partir de juillet 2023, l'ensemble des contrats d'assurance individuels seront [résiliables à tout moment](#) (RIA) après la première année de détention, au même titre que les assurances multirisques habitations, automobile ou complémentaire santé. Cela devrait concerner plus de 40 millions de contrats.
- **11 mai** – Inflation : [l'inflation](#) a atteint 7,5% en zone euro sur un an au mois d'avril dernier. Pour faire face à la situation, la Banque centrale européenne pourrait augmenter ses taux directeurs dès cet été.
- **12 mai** – Assurance Auto : à partir de juillet 2022, les nouvelles voitures fabriquées en Europe devront s'équiper d'une [boîte noire](#) qui enregistrera divers paramètres de conduite (sans son ni image) 30 secondes avant et 10 secondes après un accident. Les données récoltées télématiques ne seront consultables que par les forces de l'ordre en cas d'enquête. L'objectif est de réduire le nombre d'accidents.
- **17 mai** – Assurance Vie : l'ACPR appelle les compagnies d'assurance à [correctement conseiller les particuliers](#) selon leurs situations financières lors de la souscription à un produit d'épargne. Celles-ci ont l'obligation de détailler les risques financiers des différents placements.
- **19 mai** – Assurance Maladie : depuis le 17 mai, les indépendants sans salarié exerçant dans le secteur du bâtiment peuvent percevoir [la subvention](#) « Prévention Métiers du bâtiment Indépendants » allant jusqu'à un montant maximal de 4 000€ HT pour l'achat d'équipement.

## Analyse ACPR du marché de la retraite

L'ACPR a publié une [analyse du marché de la retraite supplémentaire à fin 2020](#). Il ressort de cette analyse que la retraite supplémentaire occupe une place marginale dans le financement de la retraite : fin 2019, selon la DRESS, **les cotisations des produits de retraite supplémentaire ne représentaient que 4,2 % des cotisations acquittées au titre de la retraite**.

Le poids relativement faible de l'épargne retraite supplémentaire est dû en partie à une **offre de produits hétérogène et fragmentée**. Ces produits sont régis par des règles et des fiscalités différentes. Le marché de la retraite supplémentaire est loin d'être concentré, il est dominé par les assureurs qui représentent 47% des encours en 2020. La **création du PER** a cependant simplifié les dispositifs existants, ce produit apporte plus de flexibilité aux demandes de déblocage anticipé et offre désormais le choix d'une sortie en rente ou en capital.

L'**environnement de taux bas** est aussi un défi pour les assureurs. En effet, les **rendements** dégagés par les portefeuilles d'actifs majoritairement obligataires des assureurs sont très **faibles**, ce qui freine l'attractivité des produits d'épargne retraite. Ainsi, la retraite supplémentaire enregistre une décollecte nette continue de 2018 à 2020. Cet environnement a également entraîné une **baisse du taux de revalorisation** servis sur les fonds en euros. Cependant, cette

baisse a été plus limitée sur les produits d'épargne retraite supplémentaire que sur les produits d'assurance-vie, grâce aux fonds cantonnés qui bénéficient d'une part d'actions plus importante que l'actif général.

Le **succès du PER** est indéniable. A fin 2021, l'encours des PER a atteint 48,50 Md € pour 4,30 millions de détenteurs. Il reste à savoir s'il maintiendra le rythme, alors que la **situation macroéconomique** connaît des évolutions majeures avec le retour de **l'inflation**, la **remontée des taux** et des perspectives de **croissance** revues à la **baisse**.

## Les français attachés au système de protection sociale

La Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) a publié ce mois-ci la [synthèse de son baromètre annuel d'opinion](#) pour l'année 2020.

De cette enquête ressort un attachement accru des français au système de protection sociale par rapport aux années précédentes la crise sanitaire. Ainsi, plus de 70% des sondés estiment « qu'il n'y a pas de raison de limiter les dépenses de santé car la santé n'a pas de prix » et « qu'il est normal que l'on dépense plus pour la santé ». Concernant l'assurance maladie, 64% des répondants pensent qu'il est plus important de maintenir le niveau de garanties actuel que de réduire le déficit de la Sécurité Sociale ; ils étaient 53% en 2015.

### LES EVENEMENTS DU MOIS

- **02/06/2022 – 08h30** : Morning (visio) – Peer Review Actuarielles – Exigences et bonnes pratiques, France et pays anglo-saxons.
- **16/06/2022 – 08h30** : Table Ronde (visio) – Comment mobiliser l'épargne des citoyens au service de la transition ?
- **23/06/2022** : Retrouvez les consultants Forsides au Congrès des Actuaires autour de 3 ateliers techniques (détail ci-joint).
- Retrouvez l'ensemble de nos événements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.